

# Formation des IMG

2016

# La Sécurité Sociale

1. L'organisation de la Sécurité Sociale
2. Les dépenses et financement
3. La gestion du risque et son organisation
4. Le rôle et les missions du Service Médical

# 1. L'organisation de la Sécurité Sociale 1/2

## 1.1. La direction de la Sécurité Sociale

*Rattachée à 2 ministères :*

- ministère des Affaires sociales et de la santé
- ministère des Finances et des comptes publics

## 1.2. Les institutions de conseil et d'orientation

- La Commission des comptes de la Sécurité Sociale
- Le Haut conseil pour l'avenir de l'Assurance Maladie

## 1.3. Les conseils des organismes

Instances politiques paritaires représentatives des assurés sociaux, des employeurs, des mutuelles et institutions intervenant dans le domaine de la santé.

## 1.4. L'Union nationale des caisses d'Assurance Maladie

Regroupe les 3 principaux régimes d'Assurance Maladie :

- le régime général,
- le régime des indépendants,
- le régime agricole

# 1. L'organisation de la Sécurité Sociale 2/2

## 1.5. Le régime général

Il comprend 5 branches :

- la branche maladie,
- la branche accidents du travail et maladies professionnelles,
- la branche vieillesse,
- la branche famille,
- la branche recouvrement.

## 1.6. Le régime social des indépendants

COG : La convention d'objectifs et de gestion

## 1.7. La mutualité sociale agricole (MSA)

Composée d'une Caisse centrale (CCMSA) et des caisses de la MSA.

## 1.8. les autres régimes

- Régimes spéciaux

# 2. Les dépenses et financement

## 2.1. Les dépenses

L'équilibre financier des comptes de la Sécurité Sociale est un enjeu majeur pour les pouvoirs publics.

## 2.2. Le financement

- La loi de financement de la Sécurité Sociale
- Les recettes
- Le remboursement de la dette

# 3. Le rôle et les missions du Service médical

## Le Service médical

- contrôle la justification médicale de l'attribution des prestations individuelles,
- accompagne et conseille les assurés, les professionnels de santé, les établissements de santé et les entreprises,
- réalise des actions de contrôle sur les pratiques pouvant conduire à des contentieux
- dans le respect du secret médical

## Le praticien conseil

- veille au respect des référentiels médicaux et réglementaires applicables aux
- assurés sociaux et aux professionnels de santé,
- veille à l'égalité de traitement entre tous les intervenants ,
- est inscrit au Conseil de l'Ordre,
- possède une indépendance technique.